



Restaurants : les textes qui régissent l'application de la loi EVIN

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 22 janvier 2002

En réponse à notre entretien téléphonique de ce jour, aux environs de 09h30, je vous invite à m'envoyer les textes qui régissent la lutte contre le tabagisme, les modalités d'action concrète et la conclusion d'un procès contre un restaurateur à l'adresse internet suivante : ...@....com

Je vous remercie de l'attention que vous avez portée à ma démarche et vous souhaite une excellente année 2002.

Gérard L

Réponse :

Voici les liens qui mènent :

- à la loi EVIN
- au décret d'application (le plus utile)

Vous trouverez également en fichier joint le jugement du procès le Longchamp , un formulaire de recueil de plainte (à fins statistiques uniquement ... mais très utile) ainsi qu'un bulletin d'adhésion et une liste des produits proposés par DNF.

Merci pour votre confiance et à bientôt